
Le Duc de Caraman secourant les soldats blessés ou malades à la retraite de Constantine - Les hommes utiles n°4.

Numéro d'inventaire : 1979.29982.14

Auteur(s) : Janet-Lange

Charles Carbonneau

Henri Lebrun

Type de document : couverture de cahier

Éditeur : Lebrun (H.) (Paris)

Imprimeur : Collombon et Brûlé, Paris .

Inscriptions :

• nom d'illustrateur inscrit : Janet-Lange

Description : Feuille de papier fin beige et orange et gravure n&b. Adhésif.

Mesures : hauteur : 310 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Triple exemplaire de la même couverture. "Collection Lebrun - Encyclopédie de l'enfance. Cours général des connaissances utiles." Recto: Le vieux duc escorte des soldats blessés en Algérie (1836) Verso: texte signé H.L. : "Les hommes utiles. N°4. Le duc de Caraman". Autres couvertures de cette série: voir n°4.3.02/ 1986. 1236 (6) et 79.29982 (7)

Mots-clés : Protège-cahiers, couvertures de cahiers

Morale (y compris morale corporelle : hygiène)

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : non précisée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

ill.

N° 4. — LES HOMMES UTILES. — LE DUC DE CARAMAN.

Le 15 novembre 1830, une petite armée française, sous les ordres du maréchal Clauzel, quittait Orléans pour aller attaquer Constantinople. Dans le groupe d'officiers qui entouraient le maréchal, on distinguait trois hommes qu'à leur costume mi-civil et militaire, il était facile de reconnaître pour des volontaires. C'étaient trois représentants de la vieille noblesse française, qui avaient obtenu l'honneur de combattre sous le nouveau drapeau de la France. Les deux plus jeunes étaient le duc de Mortemart et de Saint-Aldégonde; le troisième, remarquable par la finesse blavignaise de ses traits, mais plus encore par son grand âge (il avait 74 ans), était le duc de Caraman.

VICOMTE-MARIE-JOSEPH DE RIQUET, DUC DE CARAMAN, lieutenant général, pair de France, décoré des ordres de Saint-Espirit et de Saint-Louis, etc., était né à Paris le 25 décembre 1752. Il appartenait à cette illustre famille d'origine, naturalisée française par son père et par ses ancêtres, qui d'un autre côté produisit l'immortel auteur du canal des Deux-Mers.

Nous esquissons brièvement la longue carrière du duc de Caraman, pour arriver à l'événement qui est le grand honneur de sa vie, la retraite de Constantinople.

Tout à tour militaire et diplomate, mêlé à toutes les graves questions qui agitent le règne de Louis XVI, M. de Caraman dut émigrer en 1789; ramené à Paris, en 1802, par le besoin d'employer son vieux père, il fut arrêté, mis au secret au Temple, puis exilé sur sa parole en Piémont. L'empereur autorisa plus tard à rentrer, mais sur sa parole de se soumettre à la surveillance de la haute police.

A la Restauration, Louis XVIII n'oublia pas celui qui avait servi dans plusieurs missions délicates, et le duc de Caraman, ministre de France à Berlin, eut la satisfaction d'assurer la retraite en France de milliers de prisonniers, internés au fond de la Russie. Ambassadeur à Vienne, en 1817, il obtint la réduction de l'armée d'occupation à la suite de négociations qui lui valurent, de la part de Louis XVIII et du duc de Richelieu, les plus chaleureux éloges. De retour en France en 1828, il se consacra avec une activité infatigable aux questions importantes qui se débattaient à la Chambre des Pairs, en même temps qu'à l'administration du canal de Midi.

La nouvelle de l'expédition de Constantinople remplit de joie le cœur du vieux diplomate. Il voulait faire partie de l'expédition; « Mon vieux sang, dit-il, va se réchauffer à la vue des batailles françaises. »

La petite armée du maréchal Clauzel n'arriva que le 21 novembre en vue de Constantinople. Elle reconnaît bientôt que les ressources dont elle disposait étaient loin d'être en rapport avec l'importance de sa tâche. Après un assaut inutile, dans lequel le duc de Caraman combattit en jeune homme, il fallut battre en retraite, avec des hommes épuisés, malades, presque sans vivres et sans munitions, à travers un pays défoncé par les polioles, au milieu de mille dangers que les attaques incessantes des Kabyles allaient augmenter encore. Dans cette désastreuse retraite, c'était à l'arrière-garde qu'était le poste d'honneur; c'est là que M. de Caraman resta jusqu'à son dernier jour.

Laissons raconter lui-même, dans ses *Mémoires*,

avec ses maîtres sabbins, les actes d'héroïsme qu'il accomplit.

« Je marchais ordinairement à l'arrière-garde, pour mieux observer les mouvements des Arabes, et encourager, autant qu'il étoit en moi, nos soldats fatigués. Une ligne de tirailleurs tenait l'ennemi en respect et couvrait notre marche... Plus nous avançons, plus nos moyens de résistance s'affaiblissent. Je voyais beaucoup de nos soldats, assaillis par une trop longue lutte contre tant de souffrances, se coucher par terre et se refuser aux instances de leurs commandés qui les pressaient de les suivre. Quelques moments après, ils étaient égorgés par les Arabes. Ce douloureux spectacle me donnait une nouvelle énergie, l'imagination de faire servir mon cheval au salut de ceux de ces malheureux qui résistaient à mes exhortations. Je fis les plus vives et les plus malades à monter en selle, et j'engageai ceux qui étoient moins à se soumettre en l'attachant aux crins, et je les conduisis ainsi à une de nos colonnes qui les faisait passer à l'ambulance. Le retour de nuit avec mon faible chevalier à l'arrière-garde; je recommençais mes recherches et je revenais avec le même résultat.

« Je fus heureux de retrouver plus tard à l'ambulance un jeune sergent-major que j'avais découvert caché derrière un rocher, décidé à y attendre les Arabes. Aussitôt tranquillement auprès de lui de tous les moyens de persuasion pour toute réponse, il me montra son pied gelé. Ne voulant pas l'abandonner, je mis pied à terre et lui déclarai avec force que, s'il persistait à ne pas me suivre, j'étais déterminé à rester et à me faire tuer auprès de lui. Touché de l'intérêt que je lui témoignais, ce brave homme me dit en me regardant avec des yeux étincelants et une contraction de traits que je ne saurais oublier: « Quel mon général, vous me donnez la main... Eh bien! je n'ai rien à vous refuser. Puis, se recouchant à côté de moi, (forte après que je lui pressai la main, il parvint à se soulever; mais le douloureux empêchement de se tenir debout, il retomba en me disant: « Vous voyez que c'est impossible. » Pendant les Arabes s'avançaient, les tirailleurs allaient nous dépasser, les balles sifflaient autour de nous... L'immobilité du danger me donna une vigueur dont je ne me croyais pas capable; saisissant à terre ce jeune sous-officier, je parvins à le jeter sur mon cheval et à regagner avec lui l'ambulance. »

Cet héroïque dévouement, le vieux soldat crut devoir l'expliquer: « Ce que j'ai fait pendant la retraite étoit une action très-simple et très-sourde dans la position où nous nous trouvions... Mon principal motif avoit été de ne pas être porté, lorsque tant d'autres succombaient à la souffrance et à la maladie. »

De retour en France, le duc de Caraman fut décoré d'une croix de chevalier. Le roi, sur la proposition du ministre de l'intérieur, décora au noble vaillant une médaille en or, surmontée d'une plume, au-dessus de sa tête, par ses cheveux blancs, comme il le dit lui-même.

Dans l'automne de 1830, il visita, pour y apporter des perfectionnements nouveaux, l'œuvre immortelle de Riquet, quand il ressentit les premières atteintes de la maladie qui l'emporta, le 25 décembre 1836, jour anniversaire de sa naissance, à l'âge de 77 ans, laissant après lui la lègue d'une noble vie et d'une belle mort.

Propriété de H. Lasserre, 41, rue de Bonaparte, Paris.

Paris. — Typ. Collombon et Brès, rue de l'Abbaye, 37.

ENCYCLOPÉDIE DE L'ENFANCE
DÉPÔT LÉgal DES SOCIÉTÉS SAVANTES
Cahier n° 4



LE DUC DE CARAMAN SOUHAÏANT LES SOLDATS BLESSÉS OU MALADES
À LA RETRAITE DE CONSTANTINOPLE.

Chez tous les Papeteriers.

Chez tous les Libraires.